

## **Fin thérapeutique, fin didactique**

Lacan a exprimé son étonnement devant le fait que quelqu'un, ayant fini son analyse, puisse vouloir occuper la place de l'analyste. Nous pouvons nous étonner, nous, de cette remarque, sachant – ce qui n'est certainement pas nouveau – que le passage à la pratique précède, dans la plupart des cas, la fin de l'analyse. La remarque de Lacan laisserait donc entendre que c'est parce qu'« il ne savait pas » que l'analysant fait le pas, anticipé, de recevoir des demandes d'analyse. (La question est alors pour ainsi dire reculée : qu'advient-il quand ce savoir sur ce à quoi l'analyste s'est réduit pour lui, il l'a enfin ? Mais je resterai, dans ce qui suit, en deçà de ce point.)

Posons donc que cette anticipation dans le passage à la pratique est le fait non pas d'un désir averti, peut-être pas non plus d'un désir tout à fait décidé, puisqu'en ce qui concerne le désir de l'analyste nous considérons qu'il n'advient qu'à la fin de la didactique, mais d'un désir que je dirais innocent – en pensant à l'innocent « qui n'a de loi que son désir », évoqué dans la *Proposition*<sup>1</sup> : « désir d'être psychanalyste » (p 26) distinct du désir de l'analyste mais pas sans lien avec lui. Car ce désir de l'analyste, à venir, est peut-être précédé d'un vœu, d'un vœu déjà là lors de l'engagement initial du sujet dans le discours analytique.

Il me semble en effet que le choix de l'analyse n'est pas rien, qu'il suppose déjà à l'entrée une position, disons un désaccord (Lacan a bien souligné l'existence d'une *Versagung* à l'origine de toute névrose), à l'égard du discours ambiant, dominant, une position donc, qui en appelle à un discours autre. Ne serait-ce pas là déjà quelque chose qui, par la suite, amène et anime le passage de la thérapeutique à la didactique ? (Peut-être pourrions-nous d'ailleurs y rapporter la « marque » dont Lacan parlait dans sa lettre aux Italiens. Ce serait à préciser.)

La thérapeutique semble chez nous fort dévalorisée. Au moins depuis que Lacan a affirmé qu'il n'y en a d'autre définition possible que « la restitution d'un état premier », définition « impossible à poser en psychanalyse » (*Proposition*, p.17). Cela dit, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler l'évident – le poids, l'importance de la thérapeutique, reconnue par Lacan lui-même affirmant aux USA – : « quand l'analysant pense qu'il est heureux de vivre, c'est assez ». Le rappeler, tout d'abord, parce que cela, ce « bonheur », peut marquer la fin d'une cure, le sentiment d'un changement radical dans l'existence témoignant alors de la métamorphose du sujet. Ensuite, parce que cela permet de préciser la distinction entre thérapeutique et didactique – ce que la passe peut avoir pour fonction de faire valoir, de faire apparaître.

---

<sup>1</sup> Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'Ecole », *Scilicet I*, Seuil. (N.d.I.R.)

On fait la passe, on en adresse la demande à l'Ecole, quand on a fini son analyse, ou que l'on croit avoir fini. Cette fin peut s'avérer avoir été « thérapeutique », autrement dit, il peut s'avérer qu'elle ne corresponde pas à l'« au-delà de la thérapeutique » qui est exigible « quand il s'agit de faire un analyste » (*Ecrits*, p. 854). Le cartel en juge alors, et ne nomme pas AE le passant. Ce qui ne veut pas dire pour autant, à mon sens, que l'analyse n'ait pas eu d'effet didactique, qu'il n'y ait pas de savoir acquis, issu de la cure, mais plutôt que ce savoir, ce bout de savoir à transmettre n'a pas emporté la conviction du cartel.

Lacan s'était exclamé en 1972, non sans humour, « Comment est-ce qu'un analysant peut jamais avoir envie de devenir psychanalyste ? C'est impensable. Ils y arrivent comme des billes dans un jeu de tric-trac, sans avoir la moindre idée de ce qui leur arrive. Quand ils y sont, là quelque chose se réveille ». Là, le bout de savoir dont le psychanalysant s'est autorisé pour le passage à la pratique, peut lui apparaître, à lui, insuffisant. Je crois en effet que pour le passage à la pratique, même anticipé, l'on ne saurait que « s'autoriser de soi-même » et que ce dont on s'autorise, en fait, c'est de ce peu de savoir extrait de sa propre cure, qui a été déterminant dans celle-ci. Lorsque la confrontation à la pratique ébranle la certitude fondée sur ce peu de savoir, il y a le recours au contrôle, le psychanalyste par anticipation s'autorisant dès lors du bout de savoir extrait de sa cure *et* du savoir en plus attribué au contrôleur. (cf. à ce propos, A. Merlet, « Variété des contrôles », *Lettre mensuelle* n° 130, juin 1994.)

Nul ne songerait à mettre en question la fonction et la valeur de formation du contrôle. Ce n'est pas mon propos. Mais pour pouvoir s'en servir, et s'en passer, il faut bien, me semble-t-il, que la question de ce dont l'analyste s'autorise soit pour lui résolue dans la didactique ; il va sans dire qu'elle ne saurait l'être avant, faute de s'être posée de façon véritable. Elle l'est au moment où, d'être ébranlée, cette fragile certitude fait en quelque sorte apparaître la place qu'un désir doit venir occuper – « le désir vient à émerger pour combler le manque de certitude ou de garantie », remarquait Lacan (cf. *Le Transfert*, p 427).

De quoi l'analyste s'autorise-t-il donc en ne s'autorisant « que de lui-même » ? Peut-être pourrait-on répondre : du peu de savoir qu'il a extrait de sa cure et du désir qui advient là où le savoir manque.

En ce qui me concerne, je dois au passage par la procédure de la passe et à la réponse négative du cartel d'avoir pu aborder cette question. La réponse du cartel m'avait déçue. J'ai interprété, dans l'après-coup, cette déception de diverses façons. Elle me révéla d'abord, que j'aurais souhaité être nommée. Il m'est apparu ensuite, que c'était une réponse « institutionnelle » – je n'étais pas d'accord (et je ne le suis toujours pas) avec l'idée de faire la passe *pour* devenir membre de l'Ecole, la visée de la passe me semblant être autre, conformément à la *Proposition* ; or il m'avait été répondu, justement, que si je n'avais pas déjà été membre, le cartel aurait proposé au Conseil ma candidature. C'est ce que j'appelle une

réponse « institutionnelle » (elle était en fait aussi accompagnée d'une offre d'échange avec un membre du cartel, qui s'est avéré bien profitable). Enfin, troisièmement, et c'est le plus important, j'ai considéré la réponse du cartel comme interprétable, à interpréter, comme occasion pour une mise au travail. C'est en ce point que la distinction entre thérapeutique et didactique a pris du relief pour moi.

Il ne me semble pas, je l'ai dit, que la thérapeutique soit sans effet didactique. Bien au contraire, et pour mieux dire, si la guérison vient de surcroît, tel que Freud l'avait déjà pointé, c'est qu'elle est obtenue « en dépit » de la demande de l'analysant. C'est d'une modification de son rapport au savoir que dérivent les effets thérapeutiques, c'est au prix d'un gain de savoir que le sujet obtient une réduction de la jouissance dont il pâtit.

L'analyse didactique, poursuivie au-delà... de ce « bonheur », que nous apprend-elle donc ? Quels sont ses effets ? Ceux-ci sont-ils purement « didactiques », se traduisent-ils seulement en termes de savoir ? Non, puisque c'est de l'avènement d'un désir qu'il en retourne. Je dirais que la didactique opère pour le sujet un nouage entre l'analyse (personnelle), la pratique (clinique) et la théorie – qui peuvent rester longtemps disjointes. La cohérence du dispositif freudien et de son édifice conceptuel éclate alors au grand jour, tout comme l'absolue nécessité de l'analyse pour la formation, pour l'accès au savoir analytique : ce dogme freudien se trouve ainsi élevé au rang de vérité d'expérience.

Le nouage entre analyse, pratique et théorie est sans doute pensable par rapport à la question des traits cliniques, épistémiques et politiques dont le cartel aurait à tenir compte dans son examen du témoignage des passants. (Quelles que soient les circonstances dans lesquelles ce débat a été introduit à l'ECF, il ne me semble pas inutile de reprendre la question.) Je dis nouage car ce qui était auparavant disjoint, tient ensemble, ce sont les trois volets d'un même savoir, et trois champs de travail avec un même désir comme vecteur. Il serait possible d'établir des correspondances : les traits *cliniques* concernent les résultats de l'analyse du passant ; les traits *épistémiques*, le lien du passant à la théorie analytique ; quant aux traits dits *politiques*, le cartel ne devrait-il pas se limiter à la prise en considération de l'engagement dans la pratique – engagement dont découle, ensuite, le lien à l'Ecole ?

Il y a, à mon sens, je l'ai suggéré au début, une dimension politique inhérente à la psychanalyse elle-même, implicite dans la notion même de *discours de l'analyste* ; le seul fait de s'engager dans une cure, puis de poursuivre cette expérience au-delà, comporte une prise de position qui a une portée politique. Il s'agit bien d'un mode d'insertion dans la Cité. L'Ecole, en tant qu'institution, est de ce point de vue secondaire ; peut-être faudrait-il la penser comme à la fois possible et contingente, elle n'a pas toujours été et elle pourrait cesser d'être.

J'avais été frappée par le tollé qu'avait suscité l'intervention de M-A. Gobert aux Journées des AE en octobre dernier. Sa formule sur l'Ecole me convenait, j'y avais entendu une

tentative pour réduire la surcharge imaginaire qui encombre les propos tenus sur l'Ecole, l'idéalisation, l'hypostase qui lui donne une consistance d'Autre. Le danger d'une telle hypostase c'est que l'Ecole cesse d'être « lieu de refuge » et « base d'opérations » pour devenir un lieu de renforcement de la névrose de ses membres, je veux dire par là, de la pente névrotique à se soumettre à la demande de l'Autre. A trop vouloir être présent, se prononcer, le Conseil de l'ECF n'est-il pas tombé dans ce travers, avouant ouvertement un vouloir ? (Ex. : le titre de la conférence institutionnelle de décembre 1998, « Qu'attendons-nous du Comité restreint ? »). La proposition faite il y a plusieurs années d'une entrée à l'Ecole par la passe, c'est-à-dire d'une passe faite *pour* entrer, est du même ordre. L'Ecole est ainsi devenue un Autre bavard qui voulait. Ce n'est pas pour rien que l'on a pu dire que l'on y respirait mal.

N'y a-t-il pas lieu de se demander quel peut être l'avenir de la didactique dans un tel contexte ?

Pour finir, je citerai cette phrase de la *Note adjointe*, à quoi se résume mon propos : « *Autre chose est la candidature pour être membre de l'Ecole, autre chose la qualification d'une psychanalyse didactique.* »